

**Nos commerçants et artisans**

**LES VOYAGEURS**

REPAS ESPAGNOL le **Vendredi 3 juillet**  
19.50€ avec apéritif et boisson  
Ouvert tous les jours midi et soir sauf le mardi soir et le mercredi.  
☎ 02 98 69 96 84

**GARAGE GRALL**

Le garage sera fermé du **Lundi 29 juin au Lundi 13 juillet inclus** pour congés annuels.  
Reprise le Mercredi 15 juillet.

**Autorisation de permis de construire**

Mr et Mme WAROT Julien et Jennifer : maison individuelle, 18 clos des Ecoles.

**Etat-Civil**

**Naissances** : *bienvenue à ces petits plouzevedéens et plouzevedéennes.*

- Célian L'ERROL, Kérinec.
- Adèle KERSIMON, 2 hameau de Bel Air.
- Liam, Jean, Emile QUIEC, 7 rue du Ham.
- Agathe DENIEL, Kerzu.

**Décès** : *Une pensée pour celles qui nous ont quittés.*

- Yvonne FLOCH épouse QUIVIGER, 89 ans, résidence St Roch.
- Marie Thérèse GRALL, 87 ans, Kervillerm.

**Mariages** : *Félicitation à nos mariés.*

- Guy JEZEQUEL et Morgane JOLY, 17 bis rue de Berven.
- Olivier BARS et Gwénaëlle, Michèle FOURRIER, Lanrioul.

**Agenda**

23

**Samedi 11 juillet** :  
Fête de l'été du Comité d'animation.

**Lundi 20 et Mercredi 29 juillet** :  
Visites à la ferme.

**L'ensemble Paroissial**  
Berven-Lambader

**Mariage** : Guy JEZEQUEL et Morgane JOLY, 17 bis rue de Berven.  
**Nos amis défuntes** : Yvonne FLOCH épouse QUIVIGER, 89 ans, résidence St Roch à Plouvorn et Marie, Thérèse GRALL, 87 ans, Kervillerm.

✙✙✙  
**Horaires des messes**  
Mois de juillet 2015



	Plouzevedé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
4/5 juillet	18h00		10h30 <sup>(1)</sup>		
12 juillet				10h30	
18 juillet	18h00				
25/26 juillet		10h30	18h00		

(1) pardon

**Samedi 11 juillet** : 18h à Plougourvest.

**Mémento**

**Mairie de Plouzevedé**  
02 98 69 98 18  
Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30  
Mardi, Samedi : 8h30-12h  
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h  
mairie.plouzevede@wanadoo.fr

- **Agence postale** .... 02 98 29 57 53  
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- **Bibliothèque** ..... 02 98 29 50 46  
Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h / 14h-15h.
- **Déchetterie** ..... (du 01/04 au 30/09)  
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h00-18h30.  
Mardi : 14h00-18h30.  
Jeudi : fermé.
- **Petit marché**  
Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- **Permanences en mairie**  
OPAH (amélioration de l'Habitat) :  
Lundis 13 et 27 juillet de 10h30-12h  
RPAM (Relai parents et assistantes maternelles) : Jeudi 2 juillet de 9h-12h.  
Temps d'éveil : pas de cession.  
ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : Mercredi 22 juillet de 14h à 17h.
- **Gendarmerie** ..... 02 98 69 98 06
- **Animations et loisirs bassin de vie** - Christophe Prigent  
http://animationsloisirs.jimdo.com
- **Centre de loisirs** ... 06 68 50 75 85
- **Conciliateur**  
Contactez la mairie..... 02 98 69 98 18
- **Ecole publique Henri Matisse** ..... 02 98 69 94 60
- **Ecole privée Sainte Thérèse** ..... 02 98 69 98 64
- **Médecin de garde**  
Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).
- **Cabinet d'Ergothérapie**  
..... 02 98 61 05 70 ou 06 11 66 06 46
- **Cabinet infirmier** ..... 06 60 89 95 79
- **Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe** ..... 02 98 69 98 03
- **Cabinet Orthophoniste**  
..... 02 98 29 52 57 ou 02 56 45 53 91
- **Cabinet pédicure-podologue**  
..... 02 98 69 92 13
- **Pharmacie de garde du secteur**  
Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.  
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- **ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile)** ..... 02 98 69 49 60
- **Centre vétérinaire** ... 02 98 69 90 18
- **Taxi - Daniel Floch** ... 02 98 69 91 00

**Le Conseil Municipal**

**SÉANCE DU MERCREDI 3 JUIN 2015**

**Absents excusés** : Jean-Philippe DUFFORT (procuration à Christian BIANNIC), Josiane GUILLERM (procuration à Céline KERLOC'H).  
**Absent** : Alain MOYSAN.

**TRAVAUX DE VOIRIE 2015-2018 : RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE**

Une procédure a été lancée visant à l'adoption d'un nouveau marché à bons de commande pour des travaux de modernisation de la voirie communale pour les années 2015 à 2018. Deux entreprises ont répondu à la consultation.

La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable pour retenir, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'Entreprise COLAS, conforme au cahier des charges.

Le montant minimum de travaux à réaliser dans l'année s'élève à 40.000,00 € T.T.C., et le maximum à 130.000,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, (1 abstention ; 17 voix exprimées ; 17 voix favorables ; 0 voix contre), retient la proposition de l'Entreprise COLAS Centre Ouest, à MORLAIX. Madame Le Maire est autorisée à signer le marché qui sera conclu pour une durée d'un an reconductible (durée maximale : quatre ans).

**SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL**

L'Etat se désengage de l'instruction des autorisations liées au droit des sols. Les communes dotées d'un POS ou d'un PLU (dont PLOUZEVEDE) sont concernées par ce transfert de compétences dès le 1<sup>er</sup> Juillet 2015. Les Communes pourvues d'une carte communale seront concernées par les dispositions nouvelles à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

Ce désengagement se traduit par une charge financière supplémentaire pour les Communes.

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a décidé de créer un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ce service sera payant et pris en charge par les communes conjointement avec la Communauté de Communes. Aucune prestation ne sera refacturée aux particuliers.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de confier à la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau l'instruction de ces autorisations. Madame Le Maire est autorisée à signer la convention-cadre afin de formaliser cet accord.

**ACCES A L'ETABLISSEMENT MILIN NEVEZ PAR LA VOIE COMMUNALE N°3 AU NIVEAU DU LIEU-DIT CLEUSVERN**

Le Conseil Municipal autorise la SCI Milin Nevez (Etablissement LE ROUX) à ouvrir un accès sur la Voie Communale N° 3 au lieu-dit Cleusvern. La desserte actuelle s'effectue par la Rue du Ham très étroite et tortueuse. L'urbanisation s'est intensifiée et la sécurité est à assurer. La création d'une nouvelle route dans la propriété de la SCI Milin Nevez permettra de mieux réguler le trafic.

**CONSULTATION PUBLIQUE POUR L'EXTENSION DE L'ELEVAGE PORCIN DE L'EARL TROADEC A COAT BIZIEN**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au dossier de consultation publique déposé par l'EARL TROADEC, Coat Bizien, PLOUZEVEDE, en vue de l'extension de son élevage porcin.

**CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE TREZILIDE POUR LA CREATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMETTANT DE LANCER UN APPEL D'OFFRES COMMUN POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE DU RPI HENRI MATISSE et LANCEMENT DE LA PROCEDURE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec la Mairie de TREZILIDE en vue de retenir un prestataire commun pour la fourniture de repas en liaison froide pour l'Ecole Publique RPI Henri Matisse. La consultation sera lancée prochainement.

**CONVENTION FAMILLES RURALES - MAIRIES DE PLOUZEVEDE, SAINT VOUGAY ET TREZILIDE**

Une convention triennale (pour 2015, 2016 et 2017) est proposée afin de définir les modalités de partenariat pour le développement d'une politique enfance jeunesse entre les Communes de Plouzevedé, Trézilidé et Saint Vougay d'une part et l'Association Familles Rurales d'autre part.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer cette convention.

**CREATION D'UN SITE INTERNET**

Suite à consultation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à signer un devis avec la société ANAXIMANDRE, 29800 LANDERNEAU, en vue de l'élaboration d'un site internet moyennant un coût de 3.896,00 € T.T.C.

**MOTION SUR LES CONSEQUENCES DU PROJET DE SDAGE 2016-2021 POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter la motion proposée par la FDSEA sur les conséquences du projet de SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) pour la période 2016-2021.

L'évolution récente et à venir des compétences des collectivités territoriales en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Loi MAPTAM de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, projet de Loi NOTR de Nouvelle Organisation Territoriale de la République) engage directement la responsabilité des collectivités vis-à-vis de la mise en œuvre des plans de gestion qu'elles devront appliquer sur leurs territoires. Considérant les objectifs et les enjeux du projet de SDAGE 2016-2021, il est du devoir des collectivités d'alerter les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour leurs territoires, leurs habitants et leurs acteurs économiques.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021.

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.

**Dépôt des articles** : Samedi 18 juillet ; **Distribution** : Samedi 25 juillet ; **Responsable de la communication** : Viviane PLUCHON, Maire.

**Instruction des autorisations du droit du sol**

Au **1er juillet 2015**, la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau instruira les dossiers d'autorisation du droit du sol, en lieu et place de la DDTM, suite à la loi ALUR et au désengagement de l'Etat dans ce domaine.

5 des 19 communes de la CCPL, possédant un PLU ou un POS, commenceront par bénéficier de ce service suivi des 13 autres communes, actuellement en carte communale, au 1er janvier 2017. Seule la ville de Landivisiau gardera son propre service instructeur.

Cette nouvelle compétence intercommunautaire, **entièrement gratuite**, se fera sous la responsabilité de Nicolas CABON, urbaniste de formation (02 98 68 42 41).

Le fonctionnement restera le même, à savoir que chaque demandeur devra déposer son dossier en mairie pour tout type de travaux. La mairie se chargera de vérifier la complétude du dossier et le transmettra à la CCPL pour l'instruction.

**Plan canicule**

Comme chaque année depuis 2004, le niveau de veille saisonnière du plan canicule a été déclenché le 1<sup>er</sup> juin. Le plan national est disponible sur le site <http://www.sante.gouv.fr>.

Le repérage individuel des personnes à risque ou isolées est un des grands axes de ce plan. Ce repérage repose sur l'ouverture d'un registre en mairie sur lequel s'inscrivent les personnes âgées ou handicapées, qui le souhaitent, afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires. L'inscription peut également se faire à la demande d'un tiers à condition que la personne ne s'y soit pas opposée.

**Visites à la Ferme**

Après le succès de l'année dernière, la commune de Plouzévéde renouvelle cette expérience au cœur des exploitations agricoles.

Ces professionnels se feront un plaisir de vous faire découvrir leur métier et ainsi partager leur passion.

Nous vous donnons rendez-vous sur le parking de la Chapelle de Berven à 10h30 pour un retour vers 12h30. Le déplacement s'effectuera en voiture individuelle avec la possibilité de co-voiturage.

Voici les exploitations qui vous accueilleront :

- **Lundi 20 juillet** : Jean François BERTHOU à Saint Laurent (vaches laitières avec robot de traite et cultures) et la Pisciculture de Pont Kérinec.
- **Mercredi 29 juillet** : Loïc L'ERROL à Kérinec (vaches laitières avec robot de traite et cultures) et Gilles MIOSEC au Spernen (porcs).
- **Mercredi 5 août** : André JEZEQUEL, Boullac'h (vaches laitières en bio) et Hélène MOAL (plantes en pot).
- **Jeudi 13 août** : Olivier DENIEL, Kerzu (porcs, vaches laitières et cultures) et Louis MERCER à Keresquen (volailles).

**Ecole Henri Matisse : transports scolaires**

Nous vous rappelons que l'inscription pour la navette scolaire est **obligatoire**, pour une bonne gestion du service (sécurité et responsabilité vis-à-vis des enfants), pour toutes les familles qui l'empruntent. Elle est gratuite.

Les élèves qui ne seront pas inscrits, ne pourront pas bénéficier de ce transport.

**Le maintien de ce service dépend chaque année du nombre d'inscriptions.**

**Communication : site internet**

La commune de Plouzévéde possèdera bientôt son propre site internet.

Afin de le rendre le plus attractif possible, nous recherchons de belles photographies anciennes ou récentes de la commune.

Vous pourrez nous les transmettre au guichet de la mairie sous format papier que nous scannerons directement ou sous fichier informatique par mail à [mairie.plouzevede@wanadoo.fr](mailto:mairie.plouzevede@wanadoo.fr) ou sur clé USB.

Ces documents sont à nous faire parvenir **avant le 8 août 2015**.

Nous vous remercions par avance de votre aide.

**Patrimoine et Tourisme**

La chapelle Notre Dame de Berven sera fermée tout l'été au vu d'un grand chantier de restauration afin de vous accueillir prochainement dans de meilleures conditions.

Cet été, nous ne mettrons donc pas en place de point I à l'intérieur de la chapelle.



En revanche, vous bénéficierez de toute la documentation nécessaire pour la visite des abords, en libre service à l'extérieur, et de la mise en place d'un QR Code qui, via votre smartphone, vous permettra d'accéder à une page commentée sur ce monument.

Nous vous souhaitons une bonne visite.

**Plouzévéde en chantier : un remède aux incidents électriques de grande ampleur**

Depuis quelques années, ERDF a lancé un programme de mise en souterrain de ses réseaux aériens haute tension. Les tempêtes de l'hiver 2013/2014 avaient confirmé la nécessité de ces travaux.

Au total, près de 1200 mètres de réseau aérien et 16 supports vont être déposés et remplacés par plus de 1000 mètres de réseau uniquement souterrain, ce qui rendra le dispositif moins sensible aux aléas climatiques mais également permettra une amélioration esthétique en allégeant le paysage de la commune.

Ces travaux, d'un budget de 106 000 €, seront intégralement pris en charge par ERDF et se feront en coordination avec la commune. Le chantier comportera deux phases : fin juin au Roz pour une durée de 3 semaines et début septembre pour 4 semaines avec l'installation d'un poste de transformation à l'entrée de Berven.

**Nos écoles****Rentrée scolaire : Ecole Henri Matisse**

L'école Henri Matisse fera sa rentrée le Mardi 1er Septembre 2015.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant vous pouvez dès à présent vous faire connaître à l'école, munis de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'une attestation d'assurance. La directrice sera présente à l'école le jeudi 27 Août au matin et le vendredi 28 Août toute la journée. D'ici là, vous pouvez contacter par mail : [ec.0291072h@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291072h@ac-rennes.fr). Vous pouvez également vous rendre sur leur site internet pour davantage d'informations :

<http://www.ecole-henrimatisse-plouzevede-trezilide.ac-rennes.fr/>

Bonnes vacances à tous et bonne continuation aux futurs élèves de sixième!

**STOP au verre dans les ordures ménagères : le pot de pâte à tartiner**

Chaque foyer consomme environ 4 pots de pâte à tartiner par an. Soit **58 000 pots** sur l'ensemble du Pays de Landi ! N'oubliez pas de mettre les bocaux dans les conteneurs verres, ils renaîtront sous la forme de nouveaux bocaux. Le verre est fabriqué à partir de sable, si vous recyclez votre verre, il n'y a pas besoin de prendre du sable dans la nature pour fabriquer nos bocaux. Vous aussi participez à la préservation des ressources naturelles en triant vos pots de pâte à tartiner.

**Le coin des Assos****CLUB DE LOISIRS DU HAM**

**Mercredi 1er juillet** : Interclubs à Plouescat.

**Mardi 7 juillet** : Interclubs à Tréfléz.

**Mardi 21 juillet** : Interclubs à Saint Derrien.

**Mardi 28 juillet** : Interclubs à Bodilis.

**PLURI'AILES**

Pour cette période estivale, l'association Pluri'Ailes prépare l'année 2015/2016.

Avec un nouveau fonctionnement : 100% de bénévoles et beaucoup, beaucoup de motivation !

Nous vous souhaitons un très bel été et nous remercions tous les bénévoles, adhérents et participants, sans qui rien n'aurait été possible.

**NOUVELLE ASSOCIATION : OSEZ L'OSIER**

L'association « Osez l'osier » s'installe sur Plouzévéde à partir du 1er juillet, au 21 route de Saint Pol de Léon. Pour découvrir la vannerie et éventuellement pratiquer, vous pouvez vous renseigner par téléphone au **06 67 25 08 60** ou par mail à [osez.l.osier@gmail.com](mailto:osez.l.osier@gmail.com).

**COMITE D'ANIMATION****CONCERT ET REPAS CREPES**

**Samedi 11 juillet 2015**

Vallée du Ham

Le comité d'animation organise, dans la Vallée du Ham, un repas crêpes, un concert avec le groupe Electropic et **un feu d'artifice musical**.

Le repas se fera sur réservation pour le 3 juillet dernier délai. Les billets sont en vente à l'Atelier aux fleurs et aux bars Le Safari, la Forge et le Galopin.

**Tarifs** : Repas adultes (2 crêpes salées complètes/galettes saucisse au choix + 2 crêpes sucrées) à 12 € et repas enfants – 12 ans (1 crêpe salée jambon/fromage + 2 crêpes sucrées) à 8 €.



Dates à retenir : 5 et 6 décembre pour le marché de Noël.

**Les cavaliers du CREEF se distinguent**

Le 17 mai 2015, Denis LE GUILLOU de Quéménéven, est devenu Champion de France sur 130 km à Argentan après l'avoir déjà été en 2012. En août 2014, il était Vice-Champion du monde par équipe, puisqu'il faisait partie des 5 cavaliers de l'Equipe Nationale qui représentait la France aux Jeux Equestres Mondiaux en Normandie.

Julien GOACHET, de Hanvec, est 3<sup>ème</sup> de ce même Championnat de France 2015 après avoir remporté la 160km à Fontainebleau et Rambouillet. Il était aussi dans l'Equipe de France qui remportait la médaille d'Or aux Championnat d'Europe en 2011 à Florac.

C'est une grande fierté pour nous, quand on sait que ces 2 cavaliers, licenciés au CREEF, ont obtenu leurs premières qualifications il y a quelques années sur les épreuves que le CREEF organise dans tout le département, sur des chemins la plupart du temps préservés et entretenus par des bénévoles avec le soutien de certaines municipalités, comme celle de PLOUZEVEDE.

Et n'oublions pas que régulièrement, certains de nos 200 licenciés obtiennent des résultats très honorables sur des épreuves nationales et internationales de haut niveau.

Yann & Jackie Autret, 5 allée de Leurvéan - 02 98 69 99 27.

**Liste des gagnants pour la semaine commerciale :****4 bons d'achat de 100€ :**

- BODILIS Hélène, PLOUGOURVEST
- LE JEUNE Martine, PLOUZEVEDE
- LE SCOUR Emma, PLOUZEVEDE
- QUVIGER JO, BERVEN

**10 bons d'achat de 50€ :**

- CADIOU Roger, SAINT-DERRIEN
- OLLIVIER Laurence, SAINT-DERRIEN
- LE BRAS Josette, BERVEN
- AUFFRET Yves, PLOUGAR
- SAOUT Marcelle, PLOUZEVEDE
- SCHNEIDER Kassandre, BERVEN
- INIZAN Michel, TREFLAOUENAN
- QUILLEVERE Marion, BERVEN
- LE FUR Nancy, BERVEN
- GRALL Michèle, SAINT-VOUGAY

**Lots offerts par les commerçants :**

- SAOUT Laurence, PLOUGAR : lot le salon d'Elise
- MINGAM Michelle, BODILIS : lot l'Atelier aux fleurs
- LAGADEC Hugues, SAINT VOUGAY : lot Boulangerie Bergot
- PRIGENT Michel, PLOUZEVEDE : lot Le Galopin
- GRALL Josiane, TREFLAOUENAN : lot Pharmacie Vitel
- CARVAL Ewen, TREZILIDE : lot Le Fournil
- QUERE Martine LANDIVISIAU : lot Jeanine Coiffure
- YVEN Anne, BERVEN : Lot Garage Rosec
- MORDELET Sandrine, PLOUZEVEDE
- NORMANT Jérôme, PLOUZEVEDE lot Le Neptune
- PHILIP Richard, TREZILIDE

Prochaine manifestation du Bon Cap : jarret frites et soirée dansante le samedi 14 novembre 2015 au Mil Ham